

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER (SPONSORING)  
AVEC LE CLUB DE FOOTBALL - ASSOCIATION  
SPORTS ET JEUNESSE SOYAUX CHARENTE  
(ASJ SOYAUX-CHARENTE)**

Service Administration générale -  
Secrétariat des assemblées  
N° 2017-D-369

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** du **GRAND ANGOULEME**,

- ⇒ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ⇒ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par les délibérations n°186 du 30 mars 2017 et n°522 du 18 octobre 2017,
- ⇒ VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président en charge des affaires relevant des travaux, des équipements communautaires sportifs et de loisirs, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre de l'organisation de la rencontre de 1<sup>ère</sup> division de football féminin le 15 octobre 2017 contre L'Olympique Lyonnais, est approuvée la convention de soutien financier (sponsoring) passée avec le club de football « ASJ SOYAUX-CHARENTE » situé 10 avenue du Pétureau à Soyaux.

**Article 2** – La convention prévoit que GrandAngoulême s'engage à verser la somme de 3 500 € pour soutenir l'organisation de cette rencontre. L'ASJ Soyaux-Charente pour sa part s'engage à mentionner « avec le soutien de GrandAngoulême », accompagné du logo de la communauté, sur l'ensemble des supports de communication et d'information réalisés dans le cadre de cette manifestation.

**Article 3** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **22 novembre 2017**  
Publié ou notifié,  
Le **22 novembre 2017**

Budget	Chapitre ou opération	Imputation (article, service, fonction, gestionnaire)	Crédits votés	Crédits réalisés	Solde disponible	Montant proposé	Solde disponible après réalisation
BP	011	6288/51/40/GA	15 000 €	10 000 €	5 000 €	3 500 €	0 €